L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 25 DECEMBRE 1883. 57me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 25 DECEMBRE 1883.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

Avis aux lecteurs.

Nos ateliers et nos bureaux seront fermés aujourd'hui, à cause de la solennité de Noël, et L'ABEILLE ne paraîtra pas demain, mercredi.

Le port d'armes cachées.

Nous ne réveillerons, un instant, le juvenir cuisant du déplorable drame de nos dernières élections de délégués que pour parler du port d'armes cachées, et demander le moyen de prévenir, si c'est possible, le retour de semblables désordres.

L'entreprise paraîtra d'autant moins étrange, même au loin, que la cause du mal dont nous souffrons, n'est pas locale; on la retrouve, plus ou moins, dans toute l'étendue des Etats-Unis, où elle occasionne bien souvent des rixes sanglantes, de terribles tragédies publiques ou domestiques.

Le port d'armes, tel qu'il existe aujourd'hui parmi nous, est une invite au crime, un appât pour les méchants, une tentation même pour les bons et l'occasion de beaucoup des méfaits qui souillent notre République.

Si déplorable que soit cet usage, entendons-nous dire, il ne sert de rien de légiférer contre lui, attendu qu'il est passé dans les mœurs. Voilà un raisonnement que nous avouons ne pas comprendre. Si les mœurs sont mauvaises, pourquoi ne pas les réformer, ne le pas essayer, du moins? N'est-ce pas une noble entreprise? N'y a-t-il pas dans la difficulté même de la tâche, un aiguillon puissant, pour les grands cœurs, pour les véritables patriotes?

Mais, objecte-t-on, la liberté, qui est l'essence de notre République, dans laquelle nous nageons comme en pleine eau, qui devient-elle dans votre système de restrictions, d'interdictions?

La liberté! Elle ne peut vivre sans l'ordre public; le désordre la tue; elle est, pour chacun, plus encore la reconnaissance des droits d'autrui que les jouissances des siens propres. L'exercice d'un privilège suppose l'accomplissement d'un devoir; il n'en est, à la rigueur, que le corollaire. Il faut aux gouvernements libres, pour se maintenir, plus de paix et de régularité qu'aux autres; la licence a été, de tout temps, la plus grande ennemie des institutions comme les nôtres, et ce sont les abus qui ont, invariablement, provoqué les tristes retours au despotisme, retours que l'on rencontre si souvent, dans l'histoire de l'humanité.

Il est, surtout, dans la vie d'un peuple, un acte solennel, d'où la violence devrait être à jamais bannie, où l'intervention des armes devient le plus grand des crimes: c'est quand, dans le plein exercice de sa souveraineté, le peuple fait le choix de ceux qui doivent le gouverner et administrer ses affaires. C'est déjà bien assez des mille intrigues qui se croisent et se heurtent avant et pendant les élections.

Elles ont, quelquefois, des conséquences funestes et font commettre des erreurs irréparables. Mais, quand la violence s'en mêle, quand les coups de feu déshonorent un *poll*, quand l'exercice du droit de vote devient un danger, tout est perdu. Les gens honnêtes et paisibles, c'est-à-dire la masse de la nation, s'éloignent du scrutin, et le choix des gouvernants est livré à des hommes indignes de porter le titre auguste de citoyen. Ces hommes introniseront la violence dans la rue; les jours d'élection se transformeront en jours de terreur. C'est en tremblant, que le négociant, l'ouvrier, s'éloignent avec soin des polls, s'en vont vaquer à leurs travaux, et il n'est pas jusqu'à la loi qui, semblant sanctionner cette même le désordre, ne soit obligée d'interdire certains commerces, d'ordonner la fermeture de certains établissements.

Arrivée à ce degré de misère, la souveraineté du peuple n'est plus qu'une farce odieuse; c'est la confiscation de la liberté, des droits de tous, au profit de quelques uns; c'est le despotisme des *Usage* imposé à un pays.

Nous nous plaignons de ce que, chaque année, les polls deviennent de plus en plus déserts; comment en serait-il autrement, quand le citoyen paisible n'y trouve plus la sécurité, qui est le premier de ses droits, et sans laquelle la libre expression de la volonté populaire est matériellement et moralement impossible.

Il y a, dit-on, des lois qui ont prévu le port d'armes cachées et lui infligent un châtiment, soit, mais, en la pénalité est extrêmement faible et se réduit dans trop de cas, à une amende insignifiante, que le coupable paie, triomphalement, attendu qu'il voit, avec raison peut-être, dans l'arrêt qui le frappe, une absolution détournée du méfait qu'il a commis, et une sorte d'encouragement à recommencer, à la première occasion; ou, ce qui est plus grave encore, la loi est éludée, elle reste à l'état de lettre morte, et laisse au coupable l'impunité la plus complète.

Une pareille situation est intolérable; il est de toute nécessité d'y mettre un terme. Les intérêts matériels en sont encore plus atteints que les intérêts moraux.

La Douane, la Poste, les Cours Civiles les Cours Criminelles, les Banques, les Bureaux des Compagnies d'Assurances, puis les Bureaux de l'Etat et de la ville seront fermés aujourd'hui, NOEL.

Une rixe a eu lieu à bord de "Edw. J. Gay" près de Bâton Rouge, entre Bill Wagner, c, et Jim Sanders, c; celui-ci a tiré un revolver de sa poche et l'a déchargé sur Wagner, qui a été atteint à la poitrine. La mort a été immédiate. Sanders s'est réfugié dans la cale du bateau, et, à l'arrivée du calal-à à West Baton Rouge, s'est enfui.

Incendie.—Il n'y a pas de perte de Noël pour M. David Bédard, propriétaire du Hôtel de France, n'a jamais manqué de faire le Noël depuis ses dix ans. Cependant, le feu a éclaté ce matin dans la cuisine. Il paraît que le feu prenant de la cheminée trouvant, M. Bédard a pu éteindre le feu avant qu'il ait pu prendre de grandes proportions.

Nouvelles de Mgr Perché—Nous venons d'apprendre hier soir, à la dernière heure, chercher des nouvelles de l'état de santé de Mgr Perché. Les symptômes alarmants n'ont pas disparu; le danger subsiste; la crise est grave; espérons que le noble vieillard en sortira victorieux, malgré ses 79 ans et ses 50 ans de travaux apostoliques.

Aujourd'hui, naissance du CHRIST, Notre Sauveur, souvenons-nous des pauvres, qu'il aime tant.

Le Rapport Annuel de la Société Française de Bienfaisance de la Nlle-Orléans.—Nous avons sous les yeux, et publions dans une autre colonne, le rapport annuel de cette excellente société; il prouve qu'elle est en pleine prospérité, et le nombre de ses membres augmente tous les jours. Nous remarquons que, dans l'année qui vient de finir, il y a eu 150 nouveaux membres:

Le 26 novembre 1882, la société comptait 1395 sociétaires; les 150 admissions nouvelles devraient en faire hausser le chiffre à 1545, mais, par suite de quelques décès et démissions, l'effectif actuel est de 1441 membres. C'est, si nous ne nous trompons, la plus nombreuse association, de ce genre, qu'il y ait aux Etats-Unis.

L'état de ses finances est remarquable. Elle avait en caisse, à la fin de l'an dernier, $2,057 83. Les cotités, les admissions nouvelles, les loyers de ses propriétés, le produit de son bal ont fait élever son encaisse, pendant l'année, à $17,557 73. Elle a dépensé, en funérailles, $751 50; en bons de secours, $2639 00; en médicaments, $3685 13; en honoraires de médecins, $1650 00; Nous passons les frais occasionnés par l'entretien de l'asile, les appointements du gardien, du collecteur, du secrétaire; le paiement des taxes, annonces et waterworks—le tout s'élevant à $15,836 33, ce qui laisse en caisse $1721 40.

Parmi les membres se trouvent 6 pensionnaires à l'asile, 102 veuves, 127 fils de membres décédés, 12 exempts de cotités, 19 membres honoraires, et 9 orphelins de père et de mère.

Quatre médecins sont attachés à la société Française—le Dr Touaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, qui a soigné, à l'asile, 135 malades qui y ont passé 2298 journées. Il n'y a eu dans le service du Dr Touaire que 8 décès.

Le Dr F. de Roaldès fait le service à domicile dans la partie supérieure de la Nlle-Orléans; il y a soigné 728 malades.

Le Dr. E. F. Miotou a chargé des malades de la partie inférieure de notre ville. Il en a visité, cette année, 1439.

Le Dr. Renshaw a donné, au delà des Casernes, ses soins à 201 malades. Le total des membres soignés par la société, du novembre 1882 à fin novembre 1883, s'élève à 2503.

Les secours dont nous venons de parler sont ceux que la société avone; il en est une foule d'autres qu'elle tait avec soin, qu'elle tient secrets, qu'ignorent même les sept huitièmes de ses membres. C'est ainsi qu'elle entend le service de la bienfaisance; elle a même dans ce but une caisse spéciale. Il y a des infortunes qu'elle seconde avec une discrétion et une délicatesse sans égales.

Le Bethel de la Nlle-Orléans.—Ce n'est pas la première fois que nous parlons du Rév. Dr A. J. Witherspoon, chapelain et directeur du New Orleans Bethel. Il se voue, avec un dévouement à toute épreuve, à l'œuvre de moralisation des marins arrivant, ici, des ports de l'Ancien et du Nouveau Monde. Il a reçu, à ce sujet, les remerciements de presque tous les souverains de l'Europe, de la reine d'Angleterre, du roi de Hollande, de l'empereur d'Autriche-Hongrie.

A force de zèle, d'activité, d'ingéniosité, le Rév. Dr Witherspoon a donné une célébrité presqu'universelle au Upper Bethel de la Nouvelle-Orléans.

Il vient de faire un grand voyage en Europe pour donner plus de développement à sa bonne œuvre. Il a visité l'Angleterre, la France, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne. Il nous a honorés, hier, de sa vigite et, en nous racontant quelques-unes de ses impressions de voyage, il nous a parlé de la France, avec la chaleur, avec l'enthousiasme du plus ardent des Français.

Il est enchanté du résultat de son voyage. Le roi des Belges, vient de lui envoyer, par l'entremise du ministre de Belgique à Washington, sa photographie ainsi que celle de la reine, avec une lettre où il prodigue au dévoué chapelain des éloges bien mérités.

Nous apprenons avec plaisir que les dames et les messieurs qui paroissent le Bethel de la Nouvelle-Orléans, donneront, jeudi, 29 décembre, un concert au bénéfice de Mlle Mamie Higgins, la directrice du département de musique de l'institution. Elle est digne de ce témoignage flatteur. Nous espérons voir la foule se rendre à cette charmante soirée.

La Représentation de l'Union Française.

Messieurs les Editeurs de l'*Abeille*,

Permettez-nous d'user de votre hospitalité tout partiraisale pour donner au public quelques informations au sujet de la représentation au bénéfice de l'Union Française.

Le temps presse; nous devons mettre à profit tous les instants. Des démarches actives ont été déjà faites en vue de la composition du spectacle; bien que ce travail très important soit encore incomplet, nous pouvons promettre un programme abondant et varié.... très varié et tout-à-fait nouveau—au moins dans quelques unes de ses parties.

Il y en aura jusqu'après minuit, si on le désire. Et la quantité ne nuira pas à la qualité—au contraire. Chaque artiste choisit son meilleur morceau et nous dit tout simplement, avec cette chaleur de cœur qui distingue les artistes: Nous en donnerai.... Donc, représentation de gala, réunissant toutes les séductions qu'offre la troupe lyrique de M. Défossez.

Hier, l'assemblée générale de l'Union Française a confirmé avec enthousiasme la décision déjà prise par le Conseil, d'affecter une partie du bénéfice au soulagement des 300 orphelins de St-Malo.

Ainsi, c'est entendu: nous ne plaidons pas seulement la cause des pauvres secourus par l'Union Française, mais aussi celle— non moins sacrée —des innocentes victimes du sinistre inactitime dont le récit a produit une émotion si générale.

Nos billets sont déjà en vente, et le contrôle pour les places réservées sera ouvert incessamment.

Nous prions instamment les personnes qui désirent contribuer à notre œuvre de bien vouloir se pourvoir de billets sans retard.

Nous la répétons, le temps presse, car la représentation aura lieu d'aujourd'hui en huit,—c'est-à-dire, mardi, premier jour de l'An.

Nous sommes convaincus qu'un nombre considérable de cœurs généreux voudront, ce jour-là, donner une étrenne aux 300 orphelins de Saint-Malo.

Veuillez agréer, MM. les Editeurs, l'assurance de mes respects.

F. Tujague,
Président de l'Union Française.

Wm Murray.—Parmi les agents de chemins de fer, M. Wm Murray, que nous connaissons tous à la Nouvelle-Orléans, a toujours été le premier rang. Obligeant, serviable, courtois envers tout le monde, il est devenu vite populaire sur les divers lignes qui l'ont employé. Il vient d'être nommé le "Southern Passenger Agent" de l'Illinois Central Railroad, avec domicile à Nlle-Orléans. Sa juridiction comprend deux Etats, la Louisiane et le Texas. Il commencera à exercer ses nouvelles fonctions le 1er janvier 1884. Nos meilleurs souhaits lui sont acquis.

J. F. Sarrazin's Son & Co.—Le meilleur moyen de se rappeler aux souvenirs à l'occasion des fêtes de fin d'année, est de leur envoyer une bouteille de bons cigares. On en trouve de délicieux à la grande fabrique de J. F. Sarrazin's Son & Co., rois Chartres et Conti. Les cigares qui portent de cette maison n'ont certainement pas de supérieurs aux Etats-Unis, et les défient même aux vrais *puros* de la Havane.

C. F. Carnthers & Co.—L'eggnog! comme de l'eggnog. Impossible de célébrer le Noël sans un bol de cette délicieuse préparation. C'est l'avis de MM. C. F. Carnthers & Co., marchands de vins fins et de liqueurs, 27 Carondelet. Voilà pourquoi ils ont adressé hier soir à la rédaction de l'Abeille un pot du délicieux liquide. Tous nos remerciements leur sont acquis.

Une photographie—Une fort jolie photographie coloriée de la Tribune de France nous est transmise par MM. Lathan, Alexander & Ob., de New-York, accompagnée de leurs meilleures souhaits de circonstance. En agréant la photographie et l'expression de leurs sympathiques sentiments, nos amis du Nord nous permettent la réciprocité en formulant à leur endroit de semblables vœux de prospérité. Puisse l'année 1884 n'avoir pour eux que des jours agréables

LOUISIANE.

Le Meschacébé, paroisse St-Jean-Baptiste, du 22 décembre:

Avant-hier, le surintendant Bradley et le capitaine Grant, du chemin de fer de la Vallée du Mississippi, ont parcouru la route pour choisir des endroits convenables pour établir des stations intermédiaires où les trains ne s'arrêteront que lorsqu'on fera des signaux. Ils ont désigné, dans notre paroisse, les endroits où des abris et des plateformes seront construite pour la commodité des voyageurs: Belle Point, Terre Haute et San Francisco. Après aujourd'hui, les trains ne s'arrêteront qu'aux stations régulières, et aux stations intermédiaires quand il y aura nécessité seulement.

Il est à désirer que des abris soient construits au plus tôt aux différentes stations de la ligne, car en cette saison où les variations de la température sont exposés à d'innombrables désagréments.

—Le bureau des écoles, réuni samedi dernier, a décidé que les écoles publiques de St-Jean-Baptiste, s'ouvriraient, en l'an de grâce 1884, le premier lundi de février. Les personnes qui désirent obtenir des places d'instituteurs devront s'adresser au président du bureau.

—Hier, est décédé, à l'âge d'environ 40 ans, M. Edmond Cambre, citoyen aimé et respecté. Il a succombé à une fluxion de poitrine; il laisse une veuve et trois enfants.

—Hier aussi, est décédé un enfant de M. Auguste Vicknair, âgé d'environ six mois.

Nous offrons nos condoléances aux familles.

Le jury de police, à sa réunion de samedi dernier, a décidé de prendre un appel suspensif à la cour de circuit dans le procès qui a été décidé en faveur de M. Octave Hymel contre la paroisse. Si le jugement est maintenu les réclamations aura à faire droit la paroisse s'élèveront à une somme de $12,000 à $15,000.

L'Etoile d'Ibérie, du 22 décembre:

Jeudi dernier, il nous a été soumis un plan complet de la machine à décortiquer la jute, le ramie, etc., machine qui a été inventée par un résident de St-Martinville. Sans avoir de grandes connaissances en mécanique ou en chimie, nous n'en avons pas moins reconnu, tout de suite, toute la logique de cet appareil, qui, à notre avis, et sans doute à celui de personnes plus compétentes auxquelles on pourra le soumettre, est "forcé" d'opérer de la façon la plus satisfaisante et la plus rapide, car les différentes opérations peuvent être simultanées et continues. Le plan est sur la base de 20,000 livres de jute dans une seule opération, mais on peut, à volonté, doubler ou tripler la capacité de l'appareil. Quant aux détails, nous n'avons pas la liberté de les donner, mais avant peu, l'inventeur les fera connaître au public. A notre sens, cette magnifique invention est destinée à jouer un grand rôle en Louisiane et dans toutes les régions où se produisent les plantes textiles sujettes à la décortication.

— Nous souhaitons cordialement la bienvenue dans notre ville, a MM. H. Y. Yargan et Shaw de Toledo, Ohio, ainsi qu'à M. S. D. Langtree, d'Aurora, Indiana. Le premier connaît déjà quelque peu la Louisiane et a, récemment, fait un séjour sur l'habitation du Dr. A. Duperier; le second, est l'un des associés de la maison Shaw Kendall et Cie, fabricants de machines, d'appareils à vapeur, pour toutes sortes d'usages. M. Yargan est l'inventeur d'un appareil à fabriquer le sucre, appareil qui donne des résultats excellents, et se vend à un prix bien au-dessous de ce que la fabrication coûte actuellement. Tous deux sont les hôtes du docteur.

Le troisième, l'un des associés de l'immense brasserie "Cresent," à Aurora, Indiana, est venu en compagnie de notre ami M. Alphonse Walz, de la Nouvelle-Orléans, se rendre compte d'une entreprise laquelle, jusqu'à autorisation, nous croyons devoir garder le silence.

Le fait caractéristique de la visite d'affaires de ces messieurs, est d'un bon augure pour notre ville et notre section. Ils ont été charmés de notre climat, de l'apparence fertile de notre sol, etc. La conversation d'iceux venue sur le capital et la manufacture qui nous manquent, l'un d'eux nous dit; "soyez sans inquiétude, avant peu vous n'aurez plus à vous plaindre à cet égard." Bon signe.

—Lundi dernier, la fille aînée de notre ami M. John Greig, était peu après son lever, devant la cheminée où flambait un bon feu (il faisait froid), elle tenait dans ses bras sa plus jeune sœur. On ne sait comment, ses vêtements s'enflammèrent, et, lorsque attiré par ses cris, son père accourut, elle était enveloppée par les flammes; le baby avait heureusement été enlevé de ses bras par son cousin, un des jeunes fils de M. Jules Mestayer. Malgré les soins assidus du Dr T. Hépert, les brûlures étaient si graves qu'elle ne pût résister et qu'elle expira, le même soir, vers onze heures et demie. Son funéraill les ont eu lieu le jour suivant. Nombre de parents et d'amis lui ont rendu les derniers devoirs. Nous sympathisons, de tout cœur, aux regrets et à la douleur, qu'une mort aussi affreuse a pu causer aux parents infortunés.

Le *Herald*, paroisse St-Charles, du 22 décembre

L'article suivant, tiré du *Natchitoches Democratic Review*, s'applique aussi bien à notre paroisse et à bien d'autres, qu'à Natchitoches:

"Il est impossible d'avoir de bonnes écoles, sans bons professeurs, et l'on ne peut avoir de bons professeurs sans les bien payer, sans leur assurer un emploi permanent. Cela intéresse, avant tout, la population des campagnes et, spécialement, les classes pauvres. Les hommes qui passent leur vie dans les champs de maïs et de coton, ne peuvent envoyer leurs enfants dans les grands colléges; il leur faut des écoles publiques, et il est nécessaire qu'elles soient bonnes. Nous l'avons déjà dit, le nombre des gens qui ne savent pas lire, est plus grand en Louisiane, que dans tout autre Etat, excepté la Caroline du Sud et le Nouveau Mexique.

"Il semble que les politiciens s'occupent bien peu de cette importante question. La population doit prendre l'affaire en main. Qu'elle interroge, à cet égard, les candidats, et qu'elle ne vote pour aucun de ceux qui ne se déclareraient pas chaleureusement en faveur du développement de l'instruction dans l'Etat."

L'Opelousas Courier, paroisse St-Landry, du 22 décembre:

Le temps a été, cette semaine, tour à tour pluvieux, chaud, froid. Plusieurs de nos routes deviennent presqu'impraticables; il faut absolument les réparer, et le plus tôt possible. Notre Bourse des marchands devrait s'occuper de cette affaire; si non, notre commerce se trouvera paralysé, tout comme l'an dernier.

Le Capitolian Advocate, Bâton-Rouge, du 20 décembre:

Les affaires ont été considérables, cette semaine, dans notre ville, mais les expéditions de coton ont été assez faibles.

—La direction de la compagnie du chemin de fer de la Vallée du Mississippi a l'intention de continuer, régulièrement, un service quotidien, entre Bâton Rouge et la Nouvelle-Orléans.

Nous en informons nos lecteurs, qui apprendront cette nouvelle avec grand plaisir. Notre commerce y gagnera beaucoup; les transactions vont se faire plus rapidement et plus facilement.

Les trains partiront, tous les jours, à 12 heures 10 de l'après-midi, de la gare de Gayarne.

Ceux qui se dirigent vers Shreveport, quitte ront la gare à 4 heures 40.

Le Horsford's Acid Phosphate

Facilite les travaux de l'esprit.

Le Prof. Amos Ott, de New-York, dit de l'Acid Phosphate: "J'ai été à même de m'en donner à d'nombreuses travaux intellectuels depuis immédiatement après le déjeuner jusqu'à une heure avancée de la soirée sans éprouver la moindre fatigue, et je n'en passerais difficilement maintenant."

La gendarmerie de Paris va être augmentée. Cinq nouvelles brigades vont, en effet, tenir garnison dans la concession du boulevard Lesseps, que l'on aménage à cet effet.

Pour purifier les vêtements et la toilette, désinfectez-les avec le "Bloom's Sulphur Soap."

Les "Pike's Toothache Drops" guérissent les maux de dents en une minute.

Sommaire de Sonrd pour 1884—Le commerçant qui ne voit pas l'importance de donner de la publicité à ses affaires par un avis dans le prochain annuaire dont la valeur est incontestable, est, il faut l'avouer, bien ignorant de ses propres intérêts; car le numéro de 1884 sera d'un prédieux usage les deux premiers mois de l'ouverture de la grande Exposition Industrielle et du Centenaire du Coton, pour les millions de visiteurs qui y chercheront des renseignements. Cet annuaire se distinguera surtout par un tableau correct des rues, indiquant le sens dans lequel elles s'étendent, celles qui les traversent, des numéros aux intersections, etc.

Une liste générale de noms, des divers genres d'affaires disposée avec méthode; pour les étrangers la situation des lieux publics d'une certaine importance, des sociétés et des clubs.

Aux souscripteurs seuls, l'annuaire sera fourni au taux de $5 l'exemplaire. S'il en restait après que tous les souscriptions auront été servis, ils se vendront $6; mais l'éditeur seul les vendra à son bureau. Donc, le négociant qui, après l'avertissement qui précède, ne serait pas pourvu d'un annuaire sera seul à blâmer. Il aura donné l'occasion à tout le monde de souscrire à l'ouvrage avant sa publication. Si une souscription n'était pas inscrite involontairement, en donner connaissance par carte postale, à l'éditeur, 5, Allée Commerciale.

L'opinion de l'éminent Dr R. S. Stuart.

Président de l'Hôpital Maryland, de Baltimore.

" " " J'ai fait usage du Coldon's Liquid Beef Tonic pendant plus d'un an. Il réunit les vertus de la nourriture et celles d'un *tonique remarquable*; et je suis certain qu'il a *sauvé la vie* à bien des personnes dans des cas où *d'autres médecines* sont restées sans résultat. (Souvenez-vous du nom Coldon.—N'en prenez pas d'autre).

Chabanot rentre vers quatre heures du matin au domicile conjugal.

Le bonhomme est complètement ivre et madame son épouse lui fait une scène horrible.

—Allons, allons, bobonne, s'écrie-t-il, doucement, ta fâches pas, j'ai bu un coup ce soir, c'est vrai; mais, à dix heures, je suis témoin en cour d'assises, et il ne faut pas que la vérité soit altérée!

Décédé, le 22 décembre 1883, à Houston, Texas, à l'âge de 45 ans, ALBERT FERRY fils d'Alexis Ferry et de Joséphine Aime.

25déc—1f

Décédé, hier à midi, à l'âge de 80 ans, Dame VVE JEAN BAPTISTE DESDUNES, née MATHILDE HATREL. Les amis et connaissances des familles Desdunes, Hatrel, Fourchy, Dr Blanc et D'Aquin sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 2 1/2 heures, de sa dernière résidence rue Decatur, No 434, entre Mandeville et Espagne.

B. TREMOULET,

Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste

Vins de Bordeaux des meilleurs crus, reçus de maisons de premier ordre.

Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.

Portes de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.

Champagnes de toutes marques en room.

Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.

Vins de Californie de toutes sortes.

Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.

AUX PLUS BAS PRIX.

Grand Bal Paré et Masqué

—DONNE PAR—

DEUX MUSICIENS BIEN CONNUS

La veille du Premier de l'An,

LE 31 DECEMBRE 1883,

A ODD FELLOW'S HALL,

RUE DU CAMP, vis-à-vis la Place Lafayette.

AVIS.—Ce Bal sera sous la direction de deux musiciens bien connus qui ont donné précédemment le bal du Mardi Gras au Théâtre de l'Opéra Français.—Entrée: $2 pour les messieurs; gratuite pour les dames. Les invitations de dames se pourront obtenir au restaurant de Léon Lamothe, 23 rue St. Charles, près Commune. La buvette sera pourvue des meilleures Vins et Liqueurs, et le restaurant des meilleurs mets du marché. Le célèbre corps de musiciens de SPORER a été retenu pour la circonstance.

25déc—1f

New Orleans Canal & Banking Co.—A une réunion spéciale du Conseil de Direction, un dividende de QUATRE piastres par action a été déclaré, payable sur demande.

EDW. TOBY,
Caissier.

25 déc—3f

AVIS AU PUBLIC.

PENDANT LES COURSES, les chars des rues Remparts et Esplanade marcheront jusqu'au champ de course, déposant les passagers derrière et à bonder des GRANDES TRIBUNES.

F. WIRTZ, surintendant.

24déc—j1 25 27 29

Avis.

Les amateurs de fameux pâté italien appelé SABIOLLI

Le trouveront aux QUATRE SAISONS, 111 rue de Chartres, toute la journée de Noël.

25 déc—1f

MAISON

HIMBERIT,

PATISSERIE-CONFISERIE.

J'ANNONCE à mes clients et au public en général que je viens de renevoir pour le 1er de l'An le plus joli assortiment de BONBONS fins reçus cet automne à la Nouvelle-Orléans, tels que FRUITS, ABRICOTS GLACÉS, CERISES, ANGÉLIQUES, NOIX, etc.

Aussi DRAGÉES de Verv, extra fines, au fondant, et BONBONS aux jus de fruits et non pas à l'essence butyrique comme le font tous les bonbons communs. Quinze qualités de Chocolats, Abricotines, Chocolatines, Nougatines à la Vanille, Légitimistes aux pistaches d'Italie, etc.

Le tout est en stock et se bénéve de 1, 2, 3, 4 et 5 livres, très jolies boîtes données gratis.

Gros GATEAUX TROIS FRÈRES,

PLAN RUSSE, FANCHONNETTES, Etc.

—Assortiments de Confectibles—

GALANTINE TRUFFÉE, HURE TRUFFÉE, PIÈCE TRUFFÉE, etc.

Renommée des petits PATÉS aux huîtres et au Godiveau.

Dîners, Soupers, Banquets, Mariages, etc.

Le tout servi avec grand soin.

MARRONS FRANÇAIS GLACÉS.

25déc—au 1er jan.

Egarrée, le 21 courant, une chienne, 3 ans, noire, âgée de 3 à 10 mois, ayant un ampôlée sur la tête. La personne qui la ramènera au No 117 rue St-Phillippe, entre Bourgogne, recevra une récompense libérale.

25 déc—1f

AU PUBLIC.

Nlle-Orléans, 21 décembre 1883.

Un Comité s'est organisé dans le but de recueillir des secours pour les veuve et les orphelins de Capitaine M. J. POETTE, tué au poli du Septième Ward le 14 décembre 1883.

Il est mort dans l'accomplissement d'un devoir public, en défendant un devoir public, et laisse une veuve et six enfants dont il était l'unique appui.

Les personnes désirant contribuer à cette œuvre peuvent adresser ou remettre leurs souscriptions aux membres ci-dessous de ce Comité.

FERD. M. CUDDY, Chairman.
LEON SERE.
PIERRE LANAUX.
G. LE GARDEUR, Jr.,
W. T. VAUDRY.
LOUIS PRADOS.

23déc—

Avis aux contribuables.

TAXES DE VILLE DE 1883.

HOTEL-DE-VILLE, BUREAU DU TRÉSORIER, Nlle-Orléans, 22 décembre 1883.

A partir du 1er janvier 1884, et jours précédents la date de mise en vigueur la perception des taxes de ville de 1883 en souffrance et en vendant les propriétés des délinquants, ainsi qu'il est pourvu par l'article 210 de la Constitution de 1879 et par les lois des 94 et 119 de la Législature de 1882.

Le Département du Trésor prend déjà les mesures nécessaires pour agir avec promptitude, et les délinquants qui désireraient échapper aux frais de vente et d'annonce de leurs propriétés devront payer leurs taxes de ville d'ici au 31 décembre 1883.

B. T. WALSH,
Trésorier.

23 déc—23,24,25,27,28.

Agence d'Emigration Française.

Le soussigné a ouvert à St Paul, Minnesota, la, une agence d'emigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelques conditions que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, ou lui envoyant les renseignements nécessaires.

F. O. BOUCHER, Directeur,
104 E. Third street,
Presley Block, St-Paul, Minn;

19 nov—1ds.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.

RAPPORT ANNUEL 1883.

Le Conseil d'Administration, dont les pouvoirs expirent ce jour (25 novembre), a l'honneur de vous soumettre le résumé de ses travaux pendant l'exercice qui vient de finir. Il croit avoir défendu, en toutes circonstances, les intérêts de l'Association, sans porter atteinte à aucun droits acquis, et avoir agissé le bienfaisance dans les limites du droit, de la justice et de la raison.

Rapport du Comité de Finances.

La seule dette de la Société est de 48 actions de $10 chacune.

Nous attendons la présentation des titres pour nous acquitter.

Le 25 nov. 1882—Balance en caisse	$7,057 83
Reçu depuis pour cotités	12,239 50
" " 118 admissions payantes	545 00
Reçu depuis pour 3 membres honoraires	30 00
Reçu depuis pour loyers	913 00
Produit net du bal	610 46
Divers	102 75
Total général des recettes	$17,597 73

Dépenses à déduire:

Funérailles	6751 50
Eclairage et chauffage	199 00
Annonces, impressions et frais de bureau	206 85
519 bons de secours	2,639 00
Médicaments	3,685 13
Fournitures à l'Asile	150 33
Gardien	2,075 15
Médecins	1,650 00
Collecteur	1,000 00
Secrétaire	1,000 01
Réparations: Asile et cimetière	1,863 27
Taxes, assurances et water works	206 36
Rapatriement d'un sociétaire	56 10
Divers	6 35
Total général des dépenses	$15,836 33
Balance en caisse ce jour	1,721 40

Caisse de Bienfaisance.

26 nov. 1882—Balance en caisse	$781 66
Ce jour: même balance.	

Rapport du Comité d'Admission.

Le 26 nov. 1882—La Société se composait de ..... 1,395 membres

Admis depuis cette époque	150	
Total		1,545
Sur lesquels il faut déduire:		
Démissionnaires	11	
Décédés à domicile	28	
" à l'Asile	8	
Rayés	56	
Expulsés	1	
Rapatrié	1—	104
Effectif actuel		1,441 membres

Classés ainsi qu'il suit:

Pensionnaires à l'Asile	6
Exempts de cotitité	12
Membres honoraires	19

Plus 9 orphelins de père et de mère.

Nous citerons encore les noms de 46 membres à notre sincère p ndant.

A quel sérieux! ... nous ... nos amis ... que notre Société offre à tous ces membres, aux veuves et aux orphelins ... aux membres malades ainsi qu'à leurs familles, ... secours que nous accordons à nos membres dans le besoin et à un asile pour abriter leur vieillesse.

Rapport du Comité de Secours.

Nous appelons particulièrement l'attention des sociétaires sur notre rapport. Il démontre par des chiffres ... cette année, comme l'année dernière, toute notre attention n'est portée aux soins à donner à nos veuves, à nos sociétaires et à nos orphelins dans le besoin. Nous avons accordé 519 bons de secours, lesquels forment la somme de $2639 Tous payés en monnaie des Etats-Unis.

Nous avons en pendant cet exercice 82 mortalités parmi nous, ainsi réparties:

Sociétaires	37
Epouses de sociétaires	6
Enfants "	37
Total	82

Sur ces 82 enterrements, 78 sont restés à notre charge.

Nous avons 6 sociétaires à l'asile qui sont entretenus à nos frais.

Ces 6 sociétaires sont incapables de gagner leur vie, soit à cause de leur âge, soit à cause d'infirmités.

Nous avons également 12 sociétaires qui sont exempts de leurs cotisations et qui peuvent recevoir ses les secours que la Société accorde à tous ses membres.

Plus: 9 orphelins de père et de mère. Un d'entre eux adopté ... avait 15 jours, lorsque nous en avons pris charge.

Service Médical.

ASILE. Le Dr J. Touaire, Chevalier de la Légion d'Honneur, qui depuis 17 ans, a ... comme de remplir les fonctions de docteur de l'Asile, a donné ses soins à 135 malades, qui y ont séjourné 2298 journées. C'est à ces soins assidus et intelligents que nous n'avons à déplorer la perte que de 8 de ces membres de la famille. Ces 8 ont reçu les secours religieux et administré d'affections chroniques.

A DOMICILE: Les rapports présentés du Dr F. de Roaldès qui a chargé du service médical à domicile pour la partie supérieure de la ville constatent que 728 malades ont reçu ses soins.

Ceux du Dr E. J. Miotou à qui est confiée la partie inférieure ont intérêt également qu'il a donné ses soins à 1439 malades.

Enfin ce qu'a fait le Dr R. C. Renshaw constatent de même que 201 malades ont été soignés par lui.

En récapitulant le nombre de malades soignés par nos docteurs, nous trouvons que 2368 malades ont été soignés à domicile et 135 à l'Asile, formant un total de 2503 malades qui ont été soignés aux frais de la Société.

En outre des services rendus à domicile nos docteurs ont délivré 750 prescriptions qui ont été remplies à l'Asile.

Exercice 1883-84.

Le service administratif pour le présent exercice sera composé ainsi qu'il suit, d'après le procès verbal d'élection tenu le 25 novembre 1883.

Président—Mr. Aug. Carrière, rue Gravier.
Vice-Président—Mr. Jos. Loubiac, coin St. Philippe et Decatur.
Trésorier—M. Aug. Costel, coin St. Pierre et Royale.

Comité de Finances.

MM. J. Larrieu, 213 rue Orléans.
" F. Toujan, coin St. Pierre et Dauphine

Comité d'admission.

MM. J. C. Bernard, 307 rue Frenchmen.
" S. Chaufrau, 15 Union, 8me District.

Comité de Secours:

MM. G. Tujague, coin Dumaine et Decatur.
" A. Mailhes, 254 rue Royal rue.
" S. Pédelabère, coin Clevet et Remparts.
" B. Matharan, 419 rue Dryades.
" E. Estèp, coin Palmyre et Bienvenue.

Limitée pour le Service Médical à domicile.

Ces limites restent les mêmes:

Le Conseil informe MM. les Sociéta